

La Lettre de nos Moulins

Editée par l'A.PRO.MI.CA.V.

Association pour la protection et la mise
en valeur de Calvisson et de la Vauvage

N° 43 – 2^{ème} trimestre 2018

EDITORIAL

Chères adhérentes, chers adhérents, chers lecteurs.

Malgré la période pluvieuse, nous sommes passés entre les gouttes pour une belle journée sur et autour de l'étang de Thau concoctée par notre ami Jean-Luc GONZAL.

Et après la conférence remarquable et remarquée : « Femmes en Résistances », par Patrick Florençon, nous poursuivons nos activités :

Le projet de **mise en valeur du Roc de Gachone** se poursuit toujours en partenariat avec la commune et le conseil départemental. Même s'il avance moins rapidement que nous le souhaiterions, nous persévérons.

La balade du Coucou poursuit sa réalisation. En effet, la restauration des capitelles du périmètre est en cours de réalisation ainsi que le sentier qui borde la Fontaine du Coucou. Le balisage du circuit est en discussions avec la communauté de communes (CCPS) et le PETR (ex : Pays Vidourle-Camargue). Le recueil élaboré par le Collectif des Garrigues est quasiment achevé et devrait être mis en vente au dernier trimestre de l'année (ouvrage comprenant une vingtaine de balades situées dans le Gard et l'Hérault qui permettront de découvrir des ouvrages en pierres sèches). Y figurera bien sûr « la balade du Coucou ».

Le circuit de géocaching à l'initiative de la commune, de la CCPS et du Collectif des Garrigues sera repris pour le rendre plus fonctionnel.

Nous poursuivons notre travail de préparation de **repères touristiques** dans le village.

Dans les mois prochains :

Nous participerons au **Forum des associations** le 08 septembre.

Le vendredi 21 septembre à 18 heures, à la médiathèque, nos amis Jean-Pierre VINCHON et Jean-Paul ROUSSEL nous proposent une conférence sur la **célèbre tapisserie de Bayeux**.

Le vendredi 12 octobre à 20 heures 30, au foyer communal, Gérard OSTY et son épouse nous présenteront plusieurs **films camarguais** qui nous transporteront au cœur de la vie d'une manade qu'ils accompagnent tout au long de l'année.

Le vendredi 09 novembre à 18 heures, à la médiathèque, Monique CARLIER, ethnologue nous fera redécouvrir **la transmission orale** toujours vivante malgré l'écriture et les médias.

Nous vous invitons gracieusement à participer à ces différentes manifestations et pour l'heure nous vous souhaitons un été lumineux, délicieux et heureux.

Le président : Alain AVESQUE

Visitez notre site www.apromicav.fr/ pour revoir la « lettre de nos moulins » ainsi que les actualités et animations proposées et sur **facebook** en tapant « apromicav »

VIE ASSOCIATIVE



Le 6 avril 2018 nous avons assisté à une représentation théâtrale donnée par la Compagnie « Batifol l ». La salle était comble.



Les mardi 10 et Jeudi 12 avril l'APROMICAV a présenté à Mus et à Sommières la conférence sur



Alphonse Daudet qui avait déjà été donnée à Calvisson. Ces conférences ont été animées par Jean Pierre Vinchon.



26 mai, balade sur l'étang de Thau et visite de parcs à huîtres.

Visite de la villa Romaine de Loupian



13 Juin 2018, conférence « Femmes en Résistance » à la Médiathèque



Une Calvissonnaise, Marie Capelle, fut enfermée en 1707 à la Tour de Constance



Devant une assistance nombreuse Patrick Florençon a évoqué l'histoire des prisonnières de la tour Constance d'Aigues-Mortes. La vie de ces femmes, internées pour fait de « religion », démunies de tout; exposées au froid rigoureux l'hiver et à la chaleur étouffante l'été vont vivre un internement de dizaines d'années pour certaines d'entre elles. Marie Durand de par sa culture et sa grand bonté a joué un rôle important pour soulager les souffrances de ses codétenues. Sachant écrire c'est elle qui rédigeait les lettres que ces malheureuses envoyaient à leur famille. Elle écrira beaucoup à ses amis protestants pour leur demander de l'aide en vivre et en vêtement. Elle fera aussi appel aux autorités pour obtenir l'assouplissement de leur condition de vie, mais en vain. Beaucoup de ces femmes ne retrouveront jamais la liberté et mourront dans cette prison infernale. Marie Durand fut internée en 1730, à l'âge de 19 ans et libérée en 1768, devenue presque aveugle.

L'APROMICAV est en deuil.

Notre ami Gilbert Tavernier nous a quittés dernièrement après une longue maladie. Durant de nombreuses années il avait été adhérent de l'association et membre du Conseil d'Administration. D'un naturel calme et agréable, il jouissait de la considération et de l'estime de tous. Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.

Raymond CABAUD, adhérent durant plusieurs années, a rejoint sa chère épouse France dont il n'avait jamais pu se résoudre à faire le deuil. Malgré ce, il accueillait ses visiteurs avec gentillesse et avait conservé son humour et sa culture. Nous présentons nos sincères condoléances à ses deux fils et à leurs familles.

Veillez noter une rectification concernant le poème qui vous avait été proposé dans le N° 41 de la Lettre de nos Moulins. Nous avons oublié d'indiquer le nom de l'auteur. Il s'agit de Henri SURLÉ à qui nous présentons nos excuses

L'AMOR DI CAPITELLAS

Quand ére juiné, ai fréccanta
Din la garrigua, li capitella
Trouvavé aquo entéréssant
Dé i rintra dédin, dé li visita
Aquo, èra un-attraction
Din nostra sauvadga garrigua
Ara qué ai lou temp
Qué aviei pas avant
Podé m'en ocùcupa
Podé un pau li rendga

Quand véguéré, après lis incendias
E lou charuadage dé la garrigua
Per fairé dé plantations
Aqueli paure bastissa que s'engrunan
N'aguéré una granda peina
Mé météguér à li résucita
E pau a pau, m'i siei aficiona
N'en siei dévingu un drogua

Chaque cop, qué n'en vesè una esclapada
Mé disé: Couma sarié poulida
Un cop résucitada
Alors, pau a pau mon imadgination
travailla é envaïs ma pensada
Formé lou prodget de la rémonta
E tant qu'ai pas acaba
N'en siei pas satisfá

Chacuna d'élas a quiquon dé particulier
Quiquon mé dis, qué dévé i ana
E tout-en la réconsutuen
Mé demandé per de qué
Aquéla d'aqui, à, aquela particularita ?
Me sembla veiré nostris anciens
En trin dé carredga dé peirras
Qué panlévavoun din si pitiotis terraires
En bouléguen la terra, en d'outis dé fortuna
E, en d'un cantoun aprupria
Profitavoun d' aquel materiel
Per n'en fairé un abri
(Dé la pluja, é d'au vent
D'au freg é d'ou sourel)
Per éli, é per si maigras récoltas
E aussi per si cauquis bestias

Per dé gens qu'avieou qu'aquo dé siouné
Fasieou d'aquo, un pitiot ensembra
Ounté sé passava rossa temp
Alors, quand ai acaba aqueli contructions
Mé sembla qu'ai acompli un dévouer
Un dévouer dé conservation é qué d'au
Méma biai ai fa onou en d'aqueli qu'en
tant pati
Quand lis avieou bastide é piei siei
érous qué li passédgairés dé touta méma
En passen, sé regaloun é ariboun sis iols
Davant li capitella qué bailoun, un pau
De vida à nostra paure garrigua.

Lucien Fromental

L'AMOUR DES CAPITELLES

Quand j'étais jeune, j'ai fréquenté
Dans la garrigue, les capitelles.
Je trouvais cela intéressant
D'y pénétrer, de les visiter.
C'était une distraction
Dans notre sauvage garrigue.
Maintenant que j'ai le temps
Que je n'avais pas avant
Je peux m'en occuper
Je peux un peu les arranger.

Quand je vis, après les incendies
Et le charruage de la garrigue
Pour faire des plantations
Ces pauvres bâtisses qui s'effondrent
J'en ai eu beaucoup de peine
Je me suis mis à les ressusciter
Et peu à peu, j'en suis devenu passionné
J'en suis devenu accro.

Chaque fois que j'en vois une effondrée
Je me dis: comme elle serait belle
Une fois ressuscitée
Alors, peu à peu, mon imagination
Travaille et envahit ma pensée
Je forme le projet de la remonter
Et tant que je n'ai pas fini
Je ne suis pas satisfait.

Chacune d'elles a quelque chose de particulier
Quelque chose me dis que je dois y aller
Et tout en la reconstruisant
Je me demande pourquoi
Celle-ci a cette particularité?
Il me semble voir nos anciens
En train de charrier des pierres
Qu'ils soulevaient dans leurs petits lopins
En remuant la terre avec des outils de fortune
Et, dans un coin approprié
Ils profitaient de ce matériel
Pour en faire un abri
(De la pluie et du vent
Du froid et du soleil)
Pour eux et pour leurs maigres récoltes
Et aussi pour leurs quelques bêtes.

Pour des gens qui ne possédaient que ça
Ils en faisaient un petit ensemble
Où se passait pas mal de temps.
Alors quand j'ai achevé ces constructions
Il me semble que j'ai accompli un devoir
Un devoir de conservation et que
Par la même, j'ai fait honneur à ceux qui ont
tant trimé
Quand ils les avaient construites et puis je suis
Heureux que l'ensemble des promeneurs
En passant, se régalaient et écarquillaient leurs yeux
Devant les capitelles qui donnent un peu
De vie à notre pauvre garrigue

Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne

Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne dit **Rabaut-Saint-Étienne**, né à Nîmes le 14 novembre 1743 et mort guillotiné à Paris le 5 décembre 1793, est un pasteur français, député de l'Aube à la Convention nationale.

Défenseur de la liberté religieuse, Jean-Paul Rabaut, dit Saint-Étienne, lutte pour faire disparaître le régime d'exception qui exclut les protestants de la société française depuis la Révocation de l'Édit de Nantes (1685).

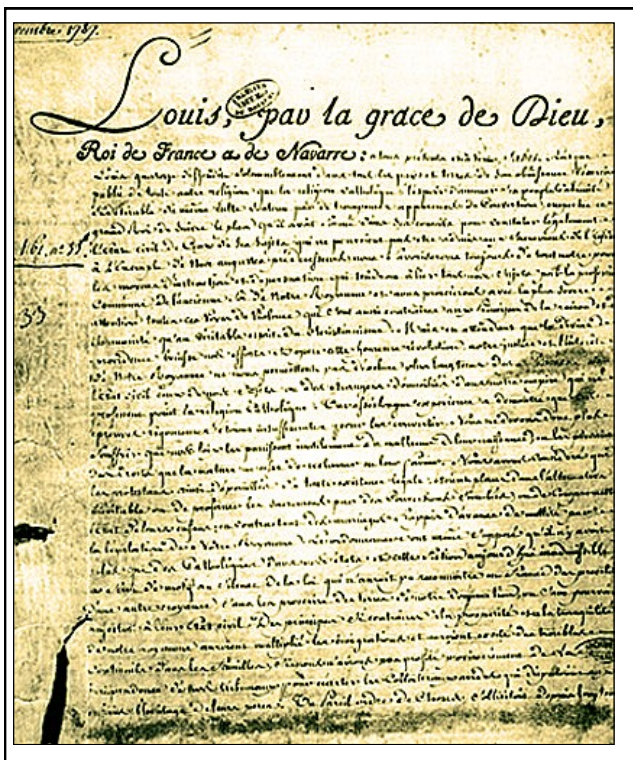


Mission pastorale (juillet 1765-1786)

Rabaut Saint-Étienne, fils du pasteur Paul Rabaut, est né à Nîmes. Il a passé toute son enfance dans l'atmosphère d'insécurité et d'angoisse qui entourait les familles de pasteurs du « Désert ».

On appelle le Désert le temps de la clandestinité pour la religion réformée, entre l'édit de Fontainebleau (1685) et l'édit dit « de tolérance » de 1787. Ce terme fait référence à la traversée du désert par les Hébreux après la sortie d'Égypte. Il s'agit en réalité de lieux isolés munis de guetteurs pour conjurer le risque d'arrestation et de condamnation.

Il fait ses études de théologie au séminaire protestant de Lausanne. Il est consacré pasteur à Lausanne le 11 novembre 1764 et devient pasteur adjoint de son père, à Nîmes.



L'émancipation des protestants (1786-1789)

Rabaut Saint-Étienne s'efforce d'obtenir des droits juridiques pour les protestants français et, dans ce but, rencontre à Paris, le marquis de La Fayette et le ministre de Louis XVI, Malesherbes, qui est favorable à une évolution législative en faveur des protestants. En 1786, Rabaut Saint-Étienne rédige un mémoire pour appuyer cette revendication. Cette entreprise est couronnée de succès et, le 7 novembre 1787, le roi Louis XVI promulgue à Versailles « l'édit de tolérance ».

Article détaillé : Édit de Versailles.

Cet édit permet aux protestants de recouvrer un état-civil sans devoir se convertir au catholicisme. Tout en en regrettant les limites, Rabaut Saint-Étienne souligne que « la reconnaissance n'exclut point l'espérance, elle l'autorise ».

Le révolutionnaire

Rabaut Saint-Étienne devient membre de l'Assemblée Nationale et de la Convention. Le 27 mars 1789 il est élu député du Tiers-État aux États Généraux de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire. Il prête le serment du Jeu de Paume et est nommé commissaire pour les conférences et siège parmi les réformateurs constitutionnels. Pour lui, l'Assemblée Nationale doit rester fidèle à ses principes constitutifs : égalité et liberté, tout en maintenant la royauté.



Extrait du tableau du Serment du Jeu de Paume de David, représentant dom Gerle, l'abbé Grégoire et le pasteur Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne. Il allégorise la réconciliation des religieux lors de la Révolution française.

Il est élu président de l'Assemblée constituante du 15 au 28 mars 1790 et participe à l'élaboration de la constitution de 1791. Il propose plusieurs décrets relatifs à l'organisation de la garde nationale et de la gendarmerie nationale.

L'Assemblée constituante ayant décrété qu'aucun de ses membres ne pourrait faire partie de l'Assemblée législative, il se consacra à l'écriture et rédige un *Précis de l'histoire de la Révolution*.

Élu dernier député de l'Aube à la Convention nationale, où il siège sur les bancs des Girondins, il devient membre du Comité de l'agriculture. À la Convention, il dénonce la violation de la loi par la Commune de Paris et propose de déclarer le roi Louis XVI coupable et de renvoyer au peuple l'application de la peine. Lors du procès du roi, il vote pour la culpabilité, pour la ratification du jugement du peuple, pour la détention pendant la guerre et le bannissement à la paix et pour le sursis.

En 1792, il prononce un discours sur l'instruction et l'éducation dont cette citation a été extraite : « Il faut distinguer l'instruction publique de l'éducation nationale. L'instruction publique éclaire et exerce l'esprit, l'éducation nationale doit former le cœur; la première doit donner des lumières, et la seconde des vertus... ».

Rabaut Saint-Étienne devient président de l'Assemblée du 24 janvier au 7 février 1793. Il est élu, le 15 mars 1793, membre de la Commission des Six chargée de surveiller le tribunal extraordinaire. Il se prononça pour la mise en accusation de Marat. Le 21 mai, il fut nommé à la Commission extraordinaire des Douze, instituée pour la recherche des complots et des conspirations menaçant la représentation nationale et établit un rapport le 28 mai, justifiant l'arrestation d'Hébert.

Il est arrêté le 2 juin avec les Girondins, traduit devant le tribunal révolutionnaire et guillotiné le 15 frimaire an II (5 décembre 1793).



« Les coups de rabot », caricature de Rabaut Saint-Étienne

Sources



Musée virtuel du Protestantisme

<http://www2.assemblee-nationale.fr>

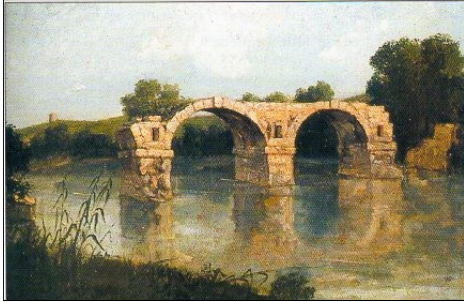
EN ROUTE POUR AMBRUSSUM (6)

(extraits de l'ouvrage « Ambrussum - Une étape sur la voie Domitienne »)

Le pont Ambroix

Depuis le relais routier, pour se rendre à l'oppidum qui domine la vallée du Vidourle, il faut passer à proximité du pont Ambroix.

De cet ouvrage massif il ne reste aujourd'hui qu'une seule arche alors qu'on en comptait encore quatre vers 1730. Le peintre Gustave Courbet a peint le pont en 1857 et n'a représenté que deux arches.



Les ruines du pont offrent un écorché qui met en évidence

les techniques employées dans sa construction. Il faut noter d'abord que les bâtisseurs ont eu le souci d'asseoir l'ouvrage sur le substrat calcaire et que les premières assises de la culée droite sont directement posées sur le rocher de la colline. Dans le lit du fleuve, où les sols étaient plus mouvants, ils ont construit les premiers appuis de chaque

pile dans des offrages en bois fixés au fond par des pieux.

A la base de chaque arche ressortent trois blocs de pierre qui ont reçu l'échafaudage lors de la construction des voûtes. Au-dessus des piles des ouvertures rectangulaires (des ouïes) ont été ménagées pour accélérer le passage des eaux en temps de crue. Les parapets ont disparu mais on peut estimer qu'à l'origine la largeur utile du pont n'excédait pas 5,50 m.

La rue principale de l'oppidum



Pour restituer la jonction à la sortie du pont vers l'oppidum il faut imaginer une voie courbe, en terrasse qui rejoignait la rue principale de l'oppidum. En effet, une rue pavée, qui constituait l'artère principale de l'agglomération gallo-romaine, rejoignait, à l'origine, l'extrémité du pont, qu'il faut situer à 3 m au-dessus du chemin d'accès actuel; elle décrit une large courbe adaptée au relief, mais sa pente est forte. Cette rue est creusée de profondes ornières espacées d'1,45 m. En parcourant la voie, aujourd'hui cernée par la végétation, on remarque des murs, des entrées, des ruelles, qui permettent de restituer une rue bordée de maisons et de boutiques. A son extrémi-

té supérieure, elle débouche sur une aire plane, dallée, située derrière l'entrée sud de la ville, qui fut sans doute le centre de l'agglomération du 1er siècle apr. J.-C. et sur laquelle s'élevait un portique et peut-être d'autres bâtiments publics.

Il est difficile de restituer l'aspect de ce bâtiment, très ruiné. On sait seulement que ses murs étaient, à l'intérieur, couverts d'enduits peints. Le plan de ce portique et ses dimensions le rapproche de construction telles que le portique dorique de Glanum (Saint-Rémy de Provence) daté des années 40 av. J.-C. ou de l'entrepôt augustéen découvert dans le port de Lattes.



Jean Pierre Vinchon (à suivre)

Connaissez-vous l'asphodèle ?

oo

*Booz ne savait point qu'une femme était là,
Et Ruth ne savait point ce que Dieu voulait d'elle.
Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèle,
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala.*

S'il en était besoin, ces 4 vers de « Booz endormi » nous montreraient bien quel merveilleux poète est Victor Hugo mais aussi quel piètre botaniste il faisait car contrairement au poème les asphodèles n'émettent aucun parfum.

Mais qu'elle est donc cette plante au nom si chantant pourtant peu ou mal connue et appelée parfois «bâton royal», «bâton blanc», «poireau du chien» ou «poireau du diable» ?

Les asphodèles sont des liliacées monocotylédones dont la plupart de espèces poussent sur des sols calcaires. On en trouve aisément dans le sud de la France.



C'est une plante vivace qui commence à pousser fin mars/début avril.

Ses feuilles vertes et brillantes, de forme lancéolée, restent proches du sol et s'étalent en forme de rosette autour d'une tige souvent unique qui mesure de 75 cm à 1,50 m.

Cette tige nue porte une grappe de fleurs qui fleurissent du bas vers le haut. Ainsi on peut parfois trouver sur une même grappe en bas des fruits, au milieu des fleurs et au sommet des « boutons ». Tout au long de l'été la tige durcit et peu à peu se dessèche.

Chaque fleur d'environ 4 cm possède 6 tépales (c'est à dire 3 pétales et 3 sépales identiques) généralement

blancs avec une strie longitudinale brune. Six longues étamines aux anthères orangées complètent cette très jolie fleur.

Les fruits sont des capsules arrondies qui contiennent des graines en forme de disque.

Les racines de l'asphodèle, semblables à une botte de radis, sont des tubercules bruns riches en amidon et seraient paraît-il comestibles bien que coriaces et diurétiques

Outre ses qualités esthétique (et peut-être gustatives) l'asphodèle est une excellente plante mellifère.



Signalons que les Grecs de l'Antiquité l'utilisaient souvent pour fleurir leurs tombes car selon leurs croyances une partie des enfers, où séjournèrent leurs défunts, se nommait « le pré d'asphodèle ».



Précisons enfin que vous pouvez trouver des asphodèles à Clos Gaillard ou au Bois des Espeisses à proximité de Nîmes mais aussi dans les garrigues calvissonnaises.

Enfin comme nous l'avons vu ci-dessus notons que l'asphodèle a inspiré nos plus grands poètes. Et puisque nous avons commencé cet article par quelques vers de Victor Hugo nous le terminerons en citant ces alexandrins de Verlaine.

*Et toutes deux, avec des langueurs d'asphodèles,
Tandis qu'au ciel montait la lune molle et ronde,
Savouraient à longs traits l'émotion profonde
Du soir et le bonheur triste des cœurs fidèles.*

Jean-Paul Roussel

Solution énigme Matou-Matheu N° 40

Solution: Matou-Matheu N° 90
Rosalie remplit le seau de 5 litres.
Avec les 5 litres du seau elle remplit le pot de 3 litres.
Il reste donc 2 litres dans le seau.
Elle jette l'eau contenue dans le pot.
Elle verse dans le pot les 2 litres qui sont dans le seau.

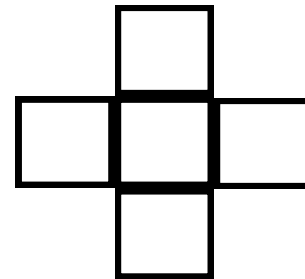
(il manque donc 1 litre pour que le pot soit plein)
Elle remplit le seau.
Avec l'eau du seau elle complète l'eau du pot.
C'est-à-dire qu'elle verse 1 litre du seau dans le pot)
Il reste donc 4 litres dans le seau (5 litres moins 1 litre).

Elle ramène donc le seau à sa mère.

Nouvelle énigme Matou-Matheu N° 57

Voici un problème de découpage

Matou-Matheu a dessiné la croix ci-contre,
constituée de 5 carrés égaux



Comment doit-il la découper pour que les
morceaux rassemblés forment un carré ?

L'info du jour

L'équinoxe : Le printemps ne commence pas toujours à la même date. Suivant les années, sa date varie du 20 au 22 mars.

C'est le résultat de l'observation du Soleil. Le jour du printemps est fixé au jour précis de l'équinoxe: ce jour-là, la nuit dure exactement douze heures. Si l'on observe le point où le Soleil se lève pendant l'hiver, on note qu'il apparaît jour toujours plus au sud que la veille. Le jour de l'équinoxe, le Soleil se lève exactement à l'est.

Blague : Au tribunal

Nous sommes fin décembre et le juge du tribunal correctionnel est de : bonne humeur. Il demande au prisonnier

Quels sont les faits qui vous sont reprochés ?

On me reproche d'avoir fait mes achats de Noël trop tôt !

Mais ce n'est pas un crime ça et comment ça trop tôt ?

Ben, avant que le magasin n'ouvre...

IMPORTANT - L'A.P.R.O.M.I.C.A.V. prépare pour 2019 une rétrospective des corsos qui se sont déroulés à Calvisson. Nous sommes à la recherche de tous documents (photos, films, articles de presse, témoignages, anecdotes etc...). Vous pouvez d'ors et déjà vous faire connaître auprès de Line Lioure au tél. 04 66 01 27 69. Ce travail sera très long et plus vite nous pourrons avoir votre aide mieux ce sera. Nous organiserons des jours pour vous recevoir car les documents et photos pourront être scannés sur place et les originaux rendus immédiatement aux propriétaires.

Nos actions et manifestations vous intéressent, rejoignez notre association en retournant ce coupon à :
APROMICAV 19 rue de Latre de Tassigny 30420 Calvisson

NOM : Prénom :

Adresse :

Tél ; Port : Mel : @.....

Adhésion annuelle : **16,00€** (coupon à découper ou à recopier)